



**Autorité de surveillance LPP
et des fondations
de Suisse occidentale**

Avenue de Tivoli 2
Case postale 30
1001 Lausanne

Comptes annuels 2023

Lausanne, le 6 mai 2024

Bilan au 31 décembre

ACTIF	2023	2022
<i>Actif circulant</i>		
Trésorerie	2'720'872	2'696'632
Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services	32'553	34'124
Autres créances à court terme	1'512	0
Actifs de régularisation	306'800	290'000
<i>Total de l'actif circulant</i>	<i>3'061'737</i>	<i>3'020'756</i>
 <i>Actif immobilisé</i>		
Immobilisations corporelles	1	1
<i>Total de l'actif immobilisé</i>	<i>1</i>	<i>1</i>
 TOTAL DE L'ACTIF	 3'061'738	 3'020'757
 PASSIF		
<i>Capitaux étrangers à court terme</i>		
Dettes à court terme	46'150	37'403
Passifs de régularisation	325'248	309'000
<i>Total des capitaux étrangers à court terme</i>	<i>371'398</i>	<i>346'403</i>
 <i>Capitaux étrangers à long terme</i>		
Dettes à long terme	0	0
Provisions	180'000	180'000
<i>Total des capitaux étrangers à long terme</i>	<i>180'000</i>	<i>180'000</i>
 <i>Capitaux propres</i>		
Réserve de remplacement	230'193	230'193
Résultat de l'exercice	15'986	(37'359)
Résultats cumulés	2'264'161	2'301'520
<i>Total des capitaux propres</i>	<i>2'510'340</i>	<i>2'494'354</i>
 TOTAL DU PASSIF	 3'061'738	 3'020'757

Compte de résultat au 31 décembre

	2023	2022
Produits nets des prestations	2'538'776	2'484'951
Emoluments Prévoyance professionnelle	1'572'968	1'502'413
Emoluments Fondations classiques	939'095	934'495
Pertes sur débiteurs	(0)	(0)
Taxes CHS PP	308'636	294'321
Versement taxes CHS PP	(310'049)	(293'917)
Revenus divers	28'126	47'639
Charges de personnel	(2'051'676)	(2'012'224)
Salaires	(1'677'382)	(1'650'053)
Charges sociales	(348'136)	(338'811)
Autres charges de personnel	(26'158)	(23'360)
Autres charges d'exploitation	(478'034)	(509'170)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(24'002)	(40'122)
Prestations de services, honoraires et assurances	(259'701)	(281'633)
Loyers, leasing	(182'652)	(180'045)
Divers	(11'679)	(7'370)
Amortissements et corrections de valeur	0	0
(Charges) / produits financiers	4'320	(916)
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	2'600	0
Résultat de l'exercice	15'986	(37'359)

Compte de résultat au 31 décembre (comparaison avec le budget)

	2023	Budget
Produits nets des prestations	2'538'776	2'505'000
Emoluments Prévoyance professionnelle	1'572'968	1'555'000
Emoluments Fondations classiques	939'095	920'000
Pertes sur débiteurs	0	0
Taxes CHS PP	308'636	300'000
Versement taxes CHS PP	(310'049)	(300'000)
Revenus divers	28'126	30'000
Charges de personnel	(2'051'676)	(2'045'000)
Salaires	(1'677'382)	(1'680'000)
Charges sociales	(348'136)	(345'000)
Autres charges de personnel	(26'158)	(20'000)
Autres charges d'exploitation	(478'034)	(520'000)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(24'002)	(35'000)
Prestations de services, honoraires et assurances	(259'701)	(290'000)
Loyers, leasing	(182'652)	(185'000)
Divers	(11'679)	(10'000)
Amortissements et corrections de valeur	0	0
(Charges) / produits financiers	4'320	0
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	2'600	0
Résultat de l'exercice	15'986	(60'000)

Annexe aux comptes annuels

Présentation

L'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale (As-So) est un établissement de droit public, dont le siège est à Lausanne. Il est inscrit au registre du commerce du canton de Vaud (CHE-236.167.785).

L'établissement a été créé par l'adhésion des cantons du Valais, du Jura, de Vaud et de Neuchâtel au concordat sur la création et l'exploitation de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale du 23 février 2011.

L'établissement a pour but la surveillance des institutions de prévoyance professionnelle des cantons concordataires conformément aux articles 61 ss. LPP ainsi que la surveillance des fondations classiques selon les articles 80 ss. du Code civil suisse pour les cantons qui l'ont décidé (Vaud, Neuchâtel et Jura).

Le concordat fixe le fonctionnement de l'établissement. Le Conseil d'administration de l'As-So a approuvé les règlements suivants :

- le règlement sur la surveillance LPP et des fondations (RLPPF) du 7 mai 2018, mis à jour le 27 octobre 2022,
- le règlement sur le personnel (Rpers) du 5 octobre 2015,
- le règlement concernant les modes de signatures et les délégations de compétences du 20 novembre 2012,
- le règlement d'organisation du 30 mai 2016,
- le barème des émoluments, mis à jour chaque année.

Principes comptables

Le bilan et le compte de résultats présentés dans les comptes annuels reflètent l'ensemble des activités de l'établissement. Les dispositions sur la comptabilité commerciale du Code des obligations (art. 957 ss) ont été appliquées.

Le Conseil d'administration a approuvé les comptes annuels de l'As-So le 6 mai 2024.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation utilisés dans les présents comptes annuels sont conformes aux exigences du droit comptable suisse. Toutes les activités ont eu lieu en Suisse et sont comptabilisées en francs suisses.

Les principaux postes des états financiers ont été portés au bilan conformément aux informations ci-après.

Commentaires des comptes annuels

Bilan

Actif circulant

Trésorerie

Les comptes en francs suisses sont inscrits au bilan à leur valeur nominale. Les liquidités au 31 décembre sont réparties sur plusieurs établissements afin de réduire les risques :

	31.12.2023	31.12.2022
Poste (compte courant)	630'046	608'472
BCV (compte épargne)	495'865	495'674
BCN (compte courant)	29'856	29'899
BCN (compte épargne)	451'686	450'929
BCVS (compte épargne)	451'515	450'764
BCJ (compte épargne)	362'096	361'004
BCGE (compte courant)	299'808	299'890
Total	2'720'872	2'696'632

Créances résultant de ventes de biens et de prestations de services

Les créances résultant de la facturation d'émoluments et les autres créances à court terme sont comptabilisées à leur valeur nominale.

L'établissement a pu facturer ses prestations aux institutions entre avril et septembre 2023 pour l'émolument annuel et régulièrement pour les décisions administratives.

Comme les années précédentes, il a été renoncé, par prudence, à comptabiliser les éventuels remboursements des frais avancés à des institutions en difficulté.

Actifs de régulation

Les comptes de régularisation (actif et passif) sont évalués à leur valeur nominale.

Le principal actif de régularisation est le montant de CHF 306'800.- représentant la taxe 2023 de la Commission de haute surveillance (ci-après : CHS PP) à facturer aux institutions de prévoyance. La facturation de cette taxe interviendra durant l'été 2024.

Actif immobilisé

Immobilisations corporelles

Aucun achat important n'a eu lieu en 2023. Le total de l'actif immobilisé reste à un montant de CHF 1.- pour mémoire.

Capitaux étrangers à court terme

Dettes à court terme

Les dettes à court terme sont évaluées à leur valeur nominale.

Il s'agit d'engagements courants (factures reçues en janvier 2024 concernant l'exercice 2023).

Passifs de régularisation

Les comptes de régularisation (actif et passif) sont évalués à leur valeur nominale.

Cette rubrique comprend un montant de CHF 309'800.- comptabilisé pour le paiement de la taxe CHS PP 2023 et un montant de CHF 15'000.- pour les honoraires à payer à l'organe de révision.

Comme les années précédentes, les soldes des heures supplémentaires et des vacances des collaborateurs n'ont pas été pris en considération :

	31.12.2023	31.12.2022	31.12.2021
Heures supplémentaires	395	418	355
Vacances (en jours)	90	87	71

Capitaux étrangers à long terme

Provisions

La provision créée en 2012 d'un montant de CHF 180'000.- pour des participations exceptionnelles aux caisses de pensions des collaborateurs n'a pas été utilisée ces dernières années. Les institutions concernées n'ont pas exigé de versement complémentaire de l'employeur. Le Conseil d'administration a décidé de la dissoudre en 2024.

Capitaux propres

Réserve de remplacement (informatique)

La réserve de remplacement n'a pas été utilisée en 2023.

Compte de résultat

Produits nets des prestations

Le produit des émoluments est en légère augmentation tant pour le secteur « Prévoyance » que pour le secteur « Fondations classiques ».

Revenus divers

La sous-location de trois bureaux du 7^{ème} étage pour un montant de 24'000.- expliquent le montant de ce compte.

Charges de personnel

Salaires

Une collaboratrice est partie en retraite à la fin du mois de juin 2023.

Charges sociales

L'évolution des charges sociales suit l'évolution des salaires et des taux de cotisation.

Autres charges de personnel

Il s'agit principalement des frais de formation.

Autres charges d'exploitation

Fournitures de bureaux, mobilier, énergie

La baisse est due à l'absence d'achat de mobilier, contrairement aux années précédentes.

Prestations de services, honoraires et assurances

La baisse s'explique par le moratoire sur les projets informatiques en attendant une coordination avec l'Autorité de surveillance du canton de Genève.

Loyers, leasing

En 2023, aucun matériel est en leasing. Il s'agit du loyer des locaux de l'As-So, Tivoli 2 à Lausanne.

(Charges) / Produits financiers

Les produits financiers sont les intérêts crédités sur les comptes épargne.

(Charges) / Produits exceptionnels, uniques ou hors période

Le produit exceptionnel de 2'600.- est due à une mise à jour des engagements courants au 1^{er} janvier 2023.

Moyenne annuelle des emplois à plein temps ne dépassant pas les seuils de 10, 50 ou 250

Le nombre d'emplois à plein temps ne dépasse pas 50 en moyenne annuelle.

Dettes envers les institutions de prévoyance

	2023	2022	2021
Caisse de pension de l'Etat de Vaud	13'013	14'131	13'986
Caisse de pension Publica	15'213	14'358	11'375
Total	28'226	28'489	25'361

Les dettes existantes au 31.12.2023 ont été réglées dès réception des factures en janvier 2024.

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement postérieur au 31 décembre 2023, de nature à modifier le bilan et le compte de résultat présentés à cette date, n'est survenu.

Ventilation du compte de résultat par secteur d'activité

L'établissement a deux secteurs d'activité, soit les fondations classiques et la prévoyance professionnelle. Les émoluments sont comptabilisés séparément tandis que les principales charges sont réparties en fonction du nombre de personnes (ETP) présentes durant l'année en question, soit :

- 38 % à charge du secteur « Fondations classiques »,
- 62 % à charge du secteur « Prévoyance professionnelle ».

Les revenus divers et les produits financiers ont été partagés par moitié et les charges et produits exceptionnels sont répartis selon la clé ci-dessus.

Compte de résultat au 31 décembre 2023

	Fondations classiques	Prévoyance professionnelle	Total
Produits nets des prestations	953'158	1'585'618	2'538'776
Emoluments Prévoyance professionnelle	0	1'572'968	1'572'968
Emoluments Fondations classiques	939'095	0	939'095
Pertes sur débiteurs	0	0	0
Taxes CHS PP		308'636	308'636
Versement taxes CHS PP		(310'049)	(310'049)
Revenus divers	14'063	14'063	28'126
Charges de personnel	(779'637)	(1'272'039)	(2'051'676)
Salaires	(637'405)	(1'039'977)	(1'677'382)
Charges sociales	(132'292)	(215'844)	(348'136)
Autres charges de personnel	(9'940)	(16'218)	(26'158)
Autres charges d'exploitation	(181'653)	(296'381)	(478'034)
Fournitures de bureaux, mobilier, énergie	(9'121)	(14'881)	(24'002)
Prestations de services, honoraires et assurances	(98'686)	(161'015)	(259'701)
Loyers, leasing	(69'408)	(113'244)	(182'652)
Divers	(4'438)	(7'241)	(11'679)
Amortissements et corrections de valeur	0	0	0
(Charges) / produits financiers	2'160	2'160	4'320
(Charges) / produits exceptionnels, uniques ou hors période	988	1'612	2'600
Résultat de l'exercice	(4'984)	20'970	15'986